

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VAL-DES-SOURCES

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la Ville de Val-des-Sources tenue ce **25e jour du mois de janvier 2021**, en Vidéo-conférence, à compter de 16 h 45. Sont présents :

- monsieur le maire Hugues Grimard
- monsieur Jean-Philippe Bachand, conseiller au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur René Lachance, conseiller au poste numéro 3
- madame Caroline Payer, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire.

Sont également présents :

- monsieur Georges-André Gagné, directeur général
- maître Marie-Christine Fraser, greffière

Il est donc procédé comme suit :

2021-024

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bachand, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé.

Adoptée

2021-025

DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM SUR LES CARTES DE CRÉDIT VISA DE LA VILLE

CONSIDÉRANT QUE le changement de nom de la Ville d'Asbestos pour la Ville de Val-des-Sources est maintenant en vigueur depuis le 2 janvier 2021;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit effectuer ce changement auprès de Visa Desjardins afin d'obtenir de nouvelles cartes de crédit avec le nom de Ville de Val-des-Sources

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

D'AUTORISER madame Manon Carrier, trésorière, à signer tous les documents nécessaires afin d'effectuer le changement de nom auprès de Visa Desjardins.

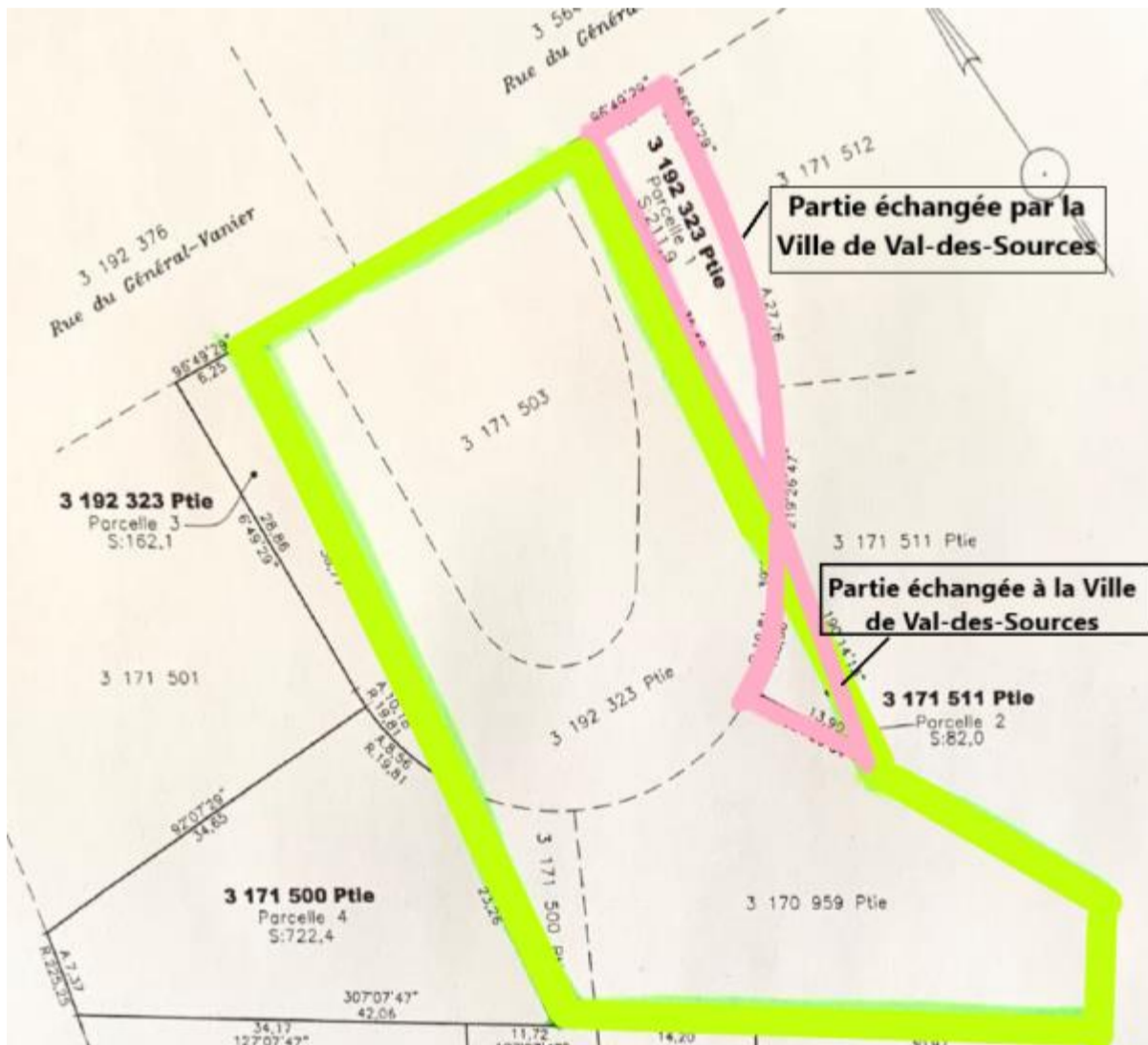
Adoptée

2021-026

ÉCHANGE DE TERRAIN ENTRE PIERRE PARENTEAU, MANON CARRIER ET LA VILLE DE VAL-DES-SOURCES

Il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bachand, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources procède, avec les propriétaires du lot 3 171 512, soit madame Manon Carrier et monsieur Pierre Parenteau, à l'échange d'une partie du lot numéro 3 192 323 appartenant à la Ville et d'une superficie de 211,9 m², pour une partie du lot 3 171 511 appartenant à madame Carrier et monsieur Parenteau et d'une superficie de 82,00 m², le tout sans contrepartie et ce tel qu'il appert du plan suivant:



QUE tous les frais inhérents à cette transaction (acte notarié, subdivision du lot et émission d'un plan cadastral) soient à la charge de la Ville de Val-des-Sources;

QUE le maire et la greffière soient autorisés à signer pour et nom de la Ville de Val-des-Sources tous les documents relatifs à cette transaction.

Adoptée

2021-027

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean Roy et résolu :

QUE la présente séance soit levée à 16h40.

Adoptée

M. Hugues Grimard, maire

Me Marie-Christine Fraser, greffière